

LE MERCREDI 14 MARS 2012

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 14 mars 2012, à 20 h 03, à laquelle sont présents :

Claude Auger	Marc Beaulieu
Claude Benoît	Marc Carrière
Jacques D'Août	Jocelyn Fréchette
Cécile Gauthier	Alexandre Iracà
René Langelier	Jean-Marc Lavoie
Sylvain Léger	Raymond Ménard
Stéphane Mongeon	Carl G. Simpson
Michel Tardif	

Absences

Jacinthe Brière	Dany Ouellet
-----------------	--------------

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin	Luc Trottier
------------	--------------

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Souhaits de bonne fin d'année adressés aux élèves et aux membres du personnel en ce retour de la semaine de relâche.
- . Souligne la tenue de l'activité de reconnaissance des années de service, le 7 février dernier.
- . Journée portes ouvertes au CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie, le 25 janvier dernier. Le centre a profité de l'occasion pour annoncer l'offre de deux nouvelles attestations de spécialisation en *Pâtisserie de restaurant* et en *Sommellerie*.
- . Participation, le 13 février dernier, au lancement des *Journées de la persévérance scolaire* en Outaouais à l'école Jean-de-Brébeuf, dans le secteur Hull.
- . Fait état que la CSCV a uniformisé ses tarifs de location à la Ville de Gatineau à ceux des autres commissions scolaires de l'Outaouais.

Parole aux commissaires

Monsieur Marc Carrière

- . Soixante-dix-neuf (79) karatékas québécois se rendront, sous peu, au Championnat canadien de karaté, dont 21 élèves actuels ou diplômés de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, dont plusieurs de la voie sportive karaté.

Monsieur Luc Trottier

- . Journée régionale de formation, le 31 mars prochain, offerte aux parents par les comités de parents des quatre (4) commissions scolaires de l'Outaouais.

Monsieur Raymond Ménard

- . Félicite le CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie pour l'organisation du *Camp complètement PRO* où une trentaine d'élèves de 6^e année sélectionnés dans toutes les écoles de la CSCV se sont initiés, au cours de la semaine de relâche, à des programmes de formation professionnelle (ébénisterie, cuisine d'établissement et mécanique industrielle).

Monsieur Michel Tardif

- . Invitation, par le CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie, des entrepreneurs de la région afin que ceux-ci puissent échanger avec les enseignants du centre.

Monsieur Jean-Marc Lavoie

- . Évoque les opportunités d'emploi pour les élèves de la CSCV en lien avec le *Plan nord* du gouvernement du Québec qui a récemment été présenté publiquement en Outaouais.

Monsieur Alexandre Iracà

- . Souhaite que les opportunités d'emploi en lien avec le *Plan nord* puissent permettre le développement de nouveaux programmes en formation professionnelle.

1440

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Finale locale de *Secondaire en spectacle* de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin le 24 mars prochain, à 19h.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Invite le grand public à assister au *Festival du film de l'Outaouais* du 23 au 30 mars 2012.

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Félicite les enseignants pour le travail intense (correction et notation sur le bulletin) qu'ils ont effectué tout juste avant la semaine de relâche.
- . Souhaite que ceux-ci aient bien profité de leur semaine de relâche bien mérité.

Madame Cécile Gauthier

- . Investissement de 12 000 \$ du Club Lions dans l'achat de bracelet *Medic Alert* : invite les parents d'élèves à en faire la demande auprès des directions d'établissement.

Monsieur Jacques D'Août

- . Négociation en cours concernant le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau : souhaite que la redistribution des montants associés à ce protocole soit équitable.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 50 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2012

RÉSOLUTION 51 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 18 janvier 2012 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Rapport des groupes de travail****Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :**

- . Concertation des partenaires afin d'évaluer les effets des activités financées et animées par l'organisme.

Intelligence Papineau par monsieur le commissaire René Langelier :

- . Onze (11) nouveaux sites d'implantation de tours de transmission seront érigés sous peu
- . Situation actuelle : 844 clients et 51 sites
- . Campagne de publicité concernant des réductions de tarifs

Comité consultatif de transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Suivi aux modifications du territoire de certaines écoles
- . Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- . Suivi auprès de certaines municipalités concernant des problèmes d'entretien de certains chemins secondaires
- . État d'avancement des négociations avec les transporteurs (renouvellement des contrats)

Comité des ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Négociation du protocole d'entente avec la Ville de Gatineau
- . Commandite de la Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre visant le réaménagement de la cour de l'école de la Montagne
- . Tableau de bord mensuel
- . Groupe de travail à l'égard des frais de surveillance-midi
- . Allocation du MELS concernant le maintien des bâtiments : 2,4 millions \$

Comité relatif aux ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Gala des commissaires
- . Appréciation du rendement du personnel
- . Politique de reconnaissance des années de service
- . Régime d'assurance-salaire

1441

Fil d'Ariane par monsieur le commissaire René Langelier :

- . État de la participation au Club de marche
- . Site web du programme d'aide aux employés (PAE)
- . Mois de la nutrition

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Dénonciation des obligations liées à l'achat des ordinateurs portables des enseignants
- . Suivi du plan d'action de M. Sébastien Bujold
- . Site web de situation d'apprentissage (tic.cscv.qc.ca)
- . Colloque TIC du 10 avril 2012 : compétition de robotique
- . Laboratoires mobiles
- . Politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications à l'égard des médias sociaux
- . Intégration des TIC au secondaire

Comité relatif aux ressources éducatives par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Dossier des transitions
- . Plan d'action des activités de promotion du Programme du premier cycle du secondaire (PPCS) aux écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Hormisdas-Gamelin
- . Inventaire des projets favorisant la persévérance scolaire
- . Politique relative aux services de garde des écoles
- . Suivi du déplacement progressif de la classe enrichie à l'école St-Michel (G)

DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – NOMINATION**RÉSOLUTION 52 (2011-2012)**

Attendu les termes de la résolution 77 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – Acceptation » et de la résolution 91 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – modifications »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, est à combler à la suite du départ à la retraite d'un membre du personnel-cadre;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE madame Chantal Durocher soit nommée membre du personnel-cadre de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, à titre régulier, à compter du 15 mars 2012;

QUE le Conseil des commissaires approuve l'affectation de Mme Chantal Durocher au poste de directrice adjointe de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, tel que recommandé par le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par l'entremise de l'article 7.3, alinéa 2.17, du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 36 2011)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES – NOMINATION****RÉSOLUTION 53 (2011-2012)**

Attendu les termes de la résolution 77 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – Acceptation » et de la résolution 91 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – modifications »;

Attendu qu'un poste régulier à la coordination du Service des ressources financières est à combler à la suite du départ à la retraite d'un membre du personnel-cadre;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

1442

QUE madame Martine Lupien soit nommée membre du personnel-cadre de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, à titre régulier, à compter du 19 mars 2012;

QUE le Conseil des commissaires approuve l'affectation de madame Martine Lupien au poste de coordonnatrice du Service des ressources financières tel que recommandé par le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par l'entremise de l'article 7.3, alinéa 2.17, du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.r 36 2011)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 – PROJET
--

RÉSOLUTION 54 (2011-2012)

Attendu les termes des articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 février 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2012-2013, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

Jour	Heure	Lieu
29 août 2012 (5 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
3 octobre 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
7 novembre 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
5 décembre 2012 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
23 janvier 2013 (4 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
13 mars 2013 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
3 avril 2013 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
1 ^{er} mai 2013 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
5 juin 2013 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote.

POUR : Claude Auger, Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Carl G. Simpson, Michel Tardif

1443

CONTRE : Marc Carrière, Jocelyn Fréchette, Stéphane Mongeon

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
POUR LES ANNÉES 2012-2013 À 2014-2015 – PROJET**

RÉSOLUTION 55 (2011-2012)

Attendu les termes de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3);

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail tenus le 8 février et le 14 mars 2012;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 soit adopté tel que déposé;

QUE ledit projet de plan triennal soit soumis à la consultation des diverses instances prévues à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. chapitre I-13.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACTES D'ÉTABLISSEMENTS 2012-2013 – PROJET

RÉSOLUTION 56 (2011-2012)

Attendu les termes des articles 211, 39, 79, 110.1 et 193, 2^e alinéa, de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., Chapitre I.-13.3);

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail tenus le 8 février et le 14 mars 2012;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE le projet d'actes d'établissement 2012-2013 soit adopté tel que déposé;

QUE ledit projet d'actes d'établissements soit soumis à la consultation des diverses instances prévues à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q. chapitre I-13.3).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRATIQUE DE CONFINEMENT BARRICADÉ – ORIENTATION

RÉSOLUTION 57 (2011-2012)

Attendu que ce Conseil des commissaires a adopté, le 2 février 2009, sa *Politique relative aux mesures d'urgence* (Réf. Secrétariat général) dont l'un des objectifs vise à s'assurer d'une meilleure coordination des plans d'action en situation d'urgence;

Attendu que ladite politique définit notamment un plan d'intervention lors de l'introduction d'un individu armé dans un établissement;

Attendu que chaque local occupé des établissements de la CSCV dispose d'une trousse de matériel nécessaire si une telle situation survient;

Attendu l'introduction d'un homme armé à l'école Saint-Laurent le 19 avril 2011;
Attendu la consultation effectuée auprès des membres du personnel des écoles, par l'entremise des directions d'école, quant à la pertinence de tenir annuellement un exercice de confinement barricadé;

1444

Attendu que le comité de parents, au cours de l'année scolaire 2010-2011, s'était prononcé en faveur de la tenue d'exercice de confinement barricadé dans les écoles, et ce, en l'absence des élèves;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux ressources éducatives lors de la rencontre tenue le 13 décembre 2011;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 février 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QU'un perfectionnement à l'intention des membres du personnel ou un exercice de confinement barricadé soit tenu annuellement dans chaque établissement, avec l'ensemble du personnel, et ce, en l'absence des élèves;

QUE le Service des ressources éducatives soit mandaté afin de développer un outil permettant aux enseignants suppléants, aux nouveaux employés ou au personnel temporaire de se familiariser avec la procédure à suivre en situation de confinement barricadé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ACTE NOTARIÉ DE CESSION DE L'ÉCOLE CENTRALE À LA MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 58 (2011-2012)

Attendu les termes des résolutions 6 (2010-2011) et 4 (2011-2012) titrés respectivement « Aliénation de l'école Centrale, à Notre-Dame-de-la-Paix – demande d'autorisation à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport » et « Immeuble connu comme étant l'école Centrale – vente de gré à gré à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix »;

Attendu les termes de la proposition de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix explicitée dans une correspondance datée du 24 août 2011;

Attendu l'autorisation accordée à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans une lettre datée du 20 octobre 2011, à l'effet de céder de gré à gré l'immeuble connu sous le nom de l'école Centrale située au 10, rue Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame-de-la-Paix, Québec, le tout étant désigné comme les lots 646-81-20, 646-81-21, 646-81-22, 646-81-23 et Partie 646-81 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-André-Avellin dans la circonscription foncière de Papineau pour un montant d'un dollar (1 \$);

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 21 février 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le président de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, monsieur Alexandre Iracà, soit, et est par la présente, mandaté pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, afin de procéder à la signature de l'entente concluant la vente de l'édifice Centrale et son terrain à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MRC DE PAPINEAU ET LA CSCV À L'ÉGARD D'UNE
SUBVENTION AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR, À PLAISANCE, POUR LE DÉMARRAGE
DU SERVICE DE GARDE – DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 59 (2011-2012)

Attendu les termes de la résolution 93 (2010-2011) ayant pour titre « École Sacré-Cœur, à Plaisance – ouverture d'un service de garde »;

1445

Attendu qu'afin de s'assurer de la viabilité financière de l'implantation d'un service de garde à l'école Sacré-Cœur (P), le directeur de l'école, monsieur Daniel Bellemare, a présenté une demande de subvention auprès de la MRC Papineau, dans le cadre du Pacte rural 2007-2014, intitulée « Démarrage d'un service de garde à l'école Sacré-Cœur de Plaisance »;

Attendu que la MRC Papineau a octroyé un montant maximal de 10 000 \$ pour la réalisation dudit projet;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et le directeur de l'école Sacré-Cœur, à Plaisance, monsieur Daniel Bellemare, soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la MRC Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2012 EN OUTAOUAIS – CANDIDATURE DE LA CSCV

RÉSOLUTION 60 (2011-2012)

Attendu les termes de la lettre signée par monsieur Yvon Landry, coordonnateur régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec, demandant à la commission scolaire de transmettre le formulaire de mise en candidature pour l'Ordre du mérite scolaire 2012 en Outaouais;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 8 février 2012;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la candidature de monsieur Michel Tardif soit soumise par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'obtention de l'Ordre du mérite scolaire 2012 en Outaouais;

QUE monsieur Jacques D'Août soit le représentant délégué par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées afin de siéger au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite scolaire 2012 en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LA COMPAGNIE 167959 CANADA INC. ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT L'UTILISATION DE LOCAUX SITUÉS AU 245, AVENUE DE BUCKINGHAM, À GATINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 61 (2011-2012)

Attendu les besoins de locaux adéquats formulés par le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie concernant l'option « Réalisation d'aménagements paysagers »;

Attendu les discussions tenues entre le directeur du centre et le propriétaire de la compagnie concernant l'utilisation de locaux situés au 245, avenue de Buckingham, à Gatineau;

Attendu la satisfaction des deux parties dans le cadre du protocole d'entente relatif à la location desdits locaux au cours des années scolaires 2009-2010 et 2010-2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre la compagnie 167959 Canada Inc. et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées concernant l'utilisation de locaux situés au 245, avenue de Buckingham, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1446

**DÉNONCIATION DE L'OBLIGATION D'UTILISER LES SERVICES DU CSPQ POUR L'ACHAT
D'ORDINATEURS PORTABLES DANS LE CADRE DE LA MESURE 50680
« L'ÉCOLE 2.0 : LA CLASSE BRANCHÉE »**

RÉSOLUTION 62 (2011-2012)

Attendu que les règles et conditions associées à la nouvelle mesure budgétaire 50680 : « L'école 2.0 : La classe branchée » obligent les commissions scolaires à acquérir les équipements en utilisant les services d'achats regroupés du Centre collégial de services regroupés (CCSR) ou du Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

Attendu que, plus spécifiquement, l'achat des ordinateurs portables destinés aux enseignants dans ladite mesure ne peut se faire que par l'intermédiaire du CSPQ;

Attendu que des frais annuels de 550 \$ sont exigés pour l'adhésion au CSPQ;

Attendu que les prix actuellement proposés par le CSPQ pour l'achat des ordinateurs portables sont plus élevés que les prix obtenus pour des achats équivalents réalisés selon les processus habituels d'approvisionnement, et également plus élevés que les prix soumis par le CCSR;

Attendu que la commission scolaire devra, de plus, procéder à des demandes d'escomptes supplémentaires auprès du CSPQ pour ces acquisitions, lesquelles détermineront le prix final des équipements dans la mesure où le volume d'acquisition permet des escomptes;

Attendu que la commission scolaire doit s'engager à acheter un nombre précis d'ordinateurs sans en savoir le prix final et le modèle retenu;

Attendu que des frais d'administration minimums d'un pour cent (1 %) s'ajouteront au total de la facture pour tous les achats réalisés via le CSPQ, alors que le CCSR offre des ristournes à ses membres en fonction du volume d'achats annuels réalisés;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées dénonce cet état de fait auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et auprès du Conseil du trésor, en insistant sur les risques et sur la lourdeur administrative qu'entraînent l'exigence de procéder par l'intermédiaire du Centre de services partagés du Québec;

QUE copie de cette résolution soit acheminée à la Fédération des commissions scolaires du Québec, à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, à la Fédération des comités de parents du Québec, aux ministres et députés de la région ainsi qu'au porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 63 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 4 avril 2012, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 31.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général